



Conseil d'administration du 8 février 2024
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 36
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2024-02
APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF 1 DE L'ANNÉE 2024

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 24 janvier 2024, s'est tenu le 8 février 2024, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331- 3 et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202, modifié par l'arrêté 52-2022-01-0055 du 14 janvier 2022, par l'arrêté n° 52-2022-01-00112 du 25 janvier 2022 et par l'arrêté n°52-2023-10-00110 du 19 octobre 2023 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu les articles 202, 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Considérant les tableaux GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, du compte de résultat, du bilan et les annexes annexées à la présente délibération ;
Vu l'analyse du contrôleur budgétaire ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le budget rectificatif n°1 pour l'année 2024 :

Article 1 :

Les autorisations budgétaires suivantes :

- 40 ETP et 52,48 ETPT (dont 42,5 ETPT sous plafond et 9,98 ETPT hors plafond)
- 6 158 690 € d'autorisation d'engagement dont
 - 3 173 000 € en personnel
 - 1 565 240 € en fonctionnement
 - 506 500 € en intervention

- 913 950 € en investissement
- 6 786 742 € de crédits de paiement dont
 - 3 173 000 € en personnel
 - 2 022 347 € en fonctionnement
 - 471 366 € en intervention
 - 1 120 029 € en investissement
- 5 292 704,34 € de prévisions recettes
- 1 494 037,66 € de solde budgétaire déficitaire

Article 2 :

Les prévisions comptables suivantes :

- - 1 596 779 € de résultat patrimonial
- 1 031 779 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 1 494 038 € de variation de fond de roulement
- - 1 494 038 € de variation de la trésorerie

Article 3 :

Les tableaux budgétaires GBCP des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont joints à la présente délibération.

Article 4 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Arc-en-Barrois, le 8 février 2024

Le directeur



Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration



Nicolas SCHMIT

NOTE DE L'ORDONNATEUR

A destination du Conseil d'administration du 8 février 2024 après échange avec le Contrôleur Budgétaire Régional le 22 janvier 2024

Budget rectificatif n°1 pour l'année 2024

Plusieurs éléments nécessitent l'élaboration d'un premier budget rectificatif pour l'établissement public du Parc national de forêts par rapport au budget initial adopté lors du conseil d'administration du 16 novembre 2023 :

- L'augmentation du plafond d'emploi de l'établissement de +10 ETP soit 42,5 ETPT en 2024 contre 32,5 ETPT actés au budget initial ;
- L'augmentation de la dotation du MTE pour financer ces postes supplémentaires ;
- L'intégration des restes à payer au 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration sera amené à délibérer sur les tableaux 1 – 1^{er} cadre, 2, 4 et 6 – 1^{er} cadre. Les autres tableaux de la liasse budgétaire et comptable sont fournis à titre d'information.

1- Autorisation d'emplois

• Sous plafond

Grâce aux ETP alloués, l'établissement recrutera les 10 postes suivants dans le courant du 1^e quadrimestre 2024 pour renforcer son équipe permanente :

- Garde moniteur.rice (Grancey-le-Château)
- Garde moniteur.rice (Aignay-le-Duc)
- Garde moniteur.rice (Châtillon-sur-Seine)
- Garde moniteur.rice (Châteauvillain)
- Chargé.e de mission Eco-mobilité
- Chargé.e de mission Eau et milieux humides
- Coordinateur.rice scientifique
- Responsable du Centre de Ressources et d'Etudes forestières
- Médiateur.rice élevage et grands prédateurs
- Assistant.e logistique

Les ETPT sous plafond d'emploi passent ainsi de 32,5 ETPT au budget initial à 42,5 ETPT au BR1 2024 (+10 ETPT)

• Hors plafond

Les contrats hors plafond ont été réajustés :

- L'enjeu des mobilités douces sera porté par le chargé de mission Eco-mobilité recruté au sein de l'équipe permanente (- 1 ETPT)
- L'arrivée des contrats FEDER concernant Natura 2000 et les milieux humides est décalée dans le courant de l'année 2023 (-0,62 ETPT)
- Le dépôt d'un dossier FEDER auprès de la région Grand Est concernant un recrutement sur 6 mois en 2024 pour le centre d'études et de ressources forestières. (+0,50 ETPT)

Les emplois hors plafond passent de 11,1 ETPT au budget initial à 9,98 ETPT au BR1 2024 (- 1,12

ETPT).

Pour 2024, le Parc national de forêts vise 40 ETP/42,5 ETPT sous plafond et 9,98 ETPT hors plafond.

2- Les recettes pour l'exercice 2024

- Des recettes globalisées pour **4 194 411 € (+677 934 €)**, avec :
 - Une dotation OFB qui augmente de 677 934€ comparativement au budget initial 204 pour s'établir à **4 157 331 €**;
 - Des recettes propres qui restent inchangées à hauteur de **37 080 €** :
 - Recettes prévisionnelles de la boutique : 10 000€
 - Recettes liées aux redevances de la marque EPN : 3 900€
 - Recettes liées à la perception de loyer : 2 500€
 - Recettes liées à la vente de prestation EEDD : 8 180€
 - Recettes liées à la perception d'avoir ou de remboursement par l'établissement : 10 500€
 - Recette perçue pour le festival Nuit des forêts : 2 000€
- Des recettes fléchées pour **1 098 293 €** inchangées par rapport au budget initial, avec :
 - La perception de financement de l'Etat fléchés : 607 770€
 - Crédit du ministère de tutelle sur le P113 pour investissement : 150 500€
 - Perception de recettes du Fond Vert : 482 270€
 - La perception de recettes propres fléchées à travers le contrat de délégation de service public lié à la régulation en Réserve intégrale : 84 000€
 - La perception de financements publics fléchés à hauteur de 381 523€
 - Perception de 36 000€ de subvention par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur l'Appel à Projet Biodiversité pour une étude sur les marais tuffeux du Parc national
 - Perception du complément de subvention de l'EPAGE Sequana pour une étude sur les milieux humides du Chatillonnais à hauteur de 6 400€
 - Perception d'une partie des fonds FEDER Bourgogne Franche Comté, à hauteur de 183 600€ pour les projets sur la typologie fonctionnelle des prairies du Parc national ; l'étude des espèces à enjeux du Parc national et l'étude sur l'adaptation des forêts au Changement Climatique
 - Perception d'une partie des fonds CEREMA pour la mise en place d'une boucle de GR de Pays : 50 000€
 - Perception des fonds GMF pour les projets validés par le comité : 14 000€
 - Perception des fonds du Life Biodiv'Est pour le déploiement d'îlots de sénescence sur le territoire du Parc pour 36 900€
 - Perception de 13 800€ versée par l'OFB pour les Atlas de la Biodiversité de Colmier le Haut et Val des Tilles
 - Perception d'une subvention par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire pour le projet de concertation territoriale sur la forêts au travers de la DRAAF : 40 823€

Le projet annuel de performances annexé au PLF 2024 spécifiait qu'un « *montant supplémentaire de 2 M€ sera alloué par le programme 113 via la SCSP de l'OFB aux parcs nationaux en 2024, soit 71,7 M€ contre 69,7 M€ en 2023, afin de financer les mesures du rendez-vous salarial de 2023.* »

Ainsi le Parc national de forêts sera doté d'une subvention pour charge d'investissement supplémentaire pour 2024. Néanmoins, le montant n'étant pas confirmé à ce jour, les recettes du BR1 2024 ont été indiqué sans.

La ventilation des recettes de l'établissement est présentée au tableau 2 « autorisations budgétaires » et pour information dans le tableau 3 « tableau des recettes par origine »

Le total des recettes s'élève à 5 292 705 € au BR1 2024 (+677 934€).

3- Postes de dépenses

Comparativement au budget initial 2024, les variations de dépenses sont principalement dues :

- A l'augmentation du plafond d'emploi qui augmente les dépenses de personnels, les dépenses de fonctionnement (en réponse à un appel à projet de l'ADEME) et d'investissement (équipement en mobilier pour les bureaux et acquisition de nouveaux véhicules) ;
- A l'ajustement des crédits de paiement au vu des restes à payer constatés à la fin de l'année 2023.

Le poste Personnel

L'augmentation des dépenses de personnel de 669 500 € s'explique de la façon suivante :

- Equipe permanente (Titulaires + contractuels en quasi statut) : + 614 535 € pour tenir compte du recrutement des 10 nouveaux agents.
- CDD en renfort : + 36 399 €. L'arrivée des nouveaux agents va être échelonné sur le 1^e trimestre 2024 générant ainsi des ETPT qui permettra de compléter les renforts.
- CDD Hors plafond : - 49 040 € suite aux ajustements précisés dans le paragraphe des autorisations d'emplois dont 30 000 € qui ne seront mobilisés qu'en cas de suite favorable au dossier FEDER Grand Est déposé au sujet du Centre d'études et de ressources forestières.
- Apprentis : + 939 € avec l'ajustement des frais de scolarité du dernier arrivé en novembre 2023.
- Autres éléments de personnel = + 66 667 € avec pour principales composantes :
 - Allocation d'aide au retour à l'emploi : + 1 550 € avec l'ajustement suite à la fin de contrat d'un agent non renouvelé en 2024.
 - Association du personnel (1% de la masse salariale) : + 6 015 € avec l'ajustement de la masse salariale au BR1 2024.
 - Tickets restaurants : + 8 360 € permettant de doter les nouveaux agents recrutés.
 - Agent comptable et indemnité du Président du CA : + 60 € avec la réévaluation du point d'indice pour la rémunération du Président du CA.
 - IKV, prestations sociales, CET, allocation télétravail : + 13 142 € avec l'ajustement permis d'une part en comparaison avec l'exercice complet de 2023 et tenant compte, d'autre part, de l'arrivée des nouveaux agents.
 - Ligne d'ajustement : + 37 540 € correspondant aux charges sociales de 2023 passées sur l'exercice 2024, à savoir :
 - La CNRACL de décembre 2023 pour un montant de 3 686 €
 - La taxe sur les salaires de décembre 2023 pour un montant de 12 212 €
 - Les pensions civiles de décembre 2023 pour un montant de 21 642 €

L'enveloppe de personnel passe ainsi de 2 503 500 € au budget initial à 3 173 000 € au BR1 2024 (+ 669 500 €)

Le poste Fonctionnement

L'augmentation des dépenses de fonctionnement en AE est de **117 706€** et s'explique de la façon suivante :

- Dépôt d'un dossier à l'ADEME pour le financement de plusieurs actions en lien avec le biomimétisme : **117 706 €**

En AE, les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 1 565 240 € au BR1 2024.

Pour les crédits de paiement, l'augmentation est de **289 759€** dont :

- 117 706€ de crédit de paiement en lien avec le projet déposé à l'ADEME ;
- 172 053€ de crédit de paiement lié à l'ajustement des restes à payer évalués à la fin de l'année 2023.



- Une partie sont liés à un engagement tardif des dépenses notamment sur le projet de GR de Pays (11 200€) ; sur l'achat d'équipement informatique (17 527€) ; sur l'achat de mobilier (11 536€) ; sur le livret pédagogique (10 822€) ou encore sur les travaux commandés en fin d'année (12 214€)
- Le reste est lié à un non dépôt des factures par les différents prestataires

En CP : les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 2 022 347€ au BR1 2024

Le différentiel entre AE et CP s'explique par les restes à payer sur des projets initiés en 2023 ou précédemment.

Le poste Intervention

En AE, il n'y a pas de modification des dépenses et le montant reste établi à 506 500€.

En CP, le poste diminue de 32 071€ du à :

- Une augmentation des crédits de paiement lié à l'appel à projet 2022 avec un décalage des versements des subventions pour des projets encore non terminés : + 15 000€
- Une diminution des crédits de paiement lié à l'appel à projet 2023 puisque plus de versements que prévus ont pu être effectué dès 2023 : - 66 688€
- Le décalage du crédit de paiement à l'association La Ville à Joie à 2024 pour leur prestation 2023 : 12 000€
- Le décalage du paiement de la subvention à la résidence d'Artiste de Salive pour 3 500€
- La finalisation du versement de la subvention pour la réhabilitation du marais de Vau pour 1 117€
- L'ajustement du versement des subventions liées au partenariat avec la GMF : 3 000€

Le poste Intervention passe donc à un montant de **471 366€** en CP (- 32 071€) au BR1 2024.

Le poste Investissement

En AE, le poste augmente de **93 165€** réparti comme suit :

- Achat de mobilier supplémentaires pour équiper les nouveaux locaux pour accueillir les personnels supplémentaires : 10 000€
- Achat de véhicules de services pour renforcer la flotte notamment en vue du recrutement de 4 gardes moniteurs : 75 000 €
- Décalage de l'achat de longue vue sur un financement BOP113 de 2023 : 8 165€

Le poste d'investissement s'établit donc à **913 950€** en AE (+ 93 165€) au BR1 2024.

En CP, le poste augmente de 193 971€ réparti comme suit :

- 100 806€ de crédits de paiement pour des investissements réalisés ultérieurement et dont les facturations n'ont pas encore été réalisées ;
- 10 000€ pour du mobilier supplémentaire ;
- 75 000 € pour l'acquisition des véhicules de service ;
- 8 165€ pour l'achat de la longue vue.

Le poste d'investissement s'établit donc à **1 120 029 €** en CP (+ 193 971 €) au BR1 2024.

4- Solde budgétaire

Le solde déficitaire au BR1 2024 s'accroît et s'établit à 1 494 037,66 € soit un déficit supplémentaire de 443 224,66 € par rapport au BI 2024. Ce solde déficitaire est mécaniquement creusé par :

- L'apurement des restes à payer ;
- L'inscription de dépenses de personnel hors plafond non associées à des recettes, puisqu'encore incertaines à ce jour.
- Des projets notamment financés sur fonds européens qui demandent une avance de trésorerie de la part de l'établissement (décaissement sur justificatifs).

Ce déficit est cependant à nuancer au regard des financements prévus au programme 113 non encore officialisés et des dépenses de personnel inscrits pour les emplois hors plafond qui n'existeront pas si

les financements extérieurs ne sont pas obtenus.

5. Prélèvement de trésorerie

Cette même somme est donc prélevée dans la trésorerie de l'établissement qui s'élève en début d'exercice à 2 285 857,20 euros (BR2 2023). Il est à noter que cette trésorerie initiale est celle calculée à l'occasion du BR2 2023. De fait, les restes à payer ayant glissé sur 2024 sont de fait des sommes non décaissées en 2023. Cela sera confirmé par le compte financier 2023 avec une trésorerie finale pour 2023 supérieure à 2 285 857,30 €.

Avec une trésorerie initiale de 2 285 857, 20€, le solde sera ramenée mécaniquement à un niveau final prévisionnel de **791 819,64 €**, soit **50 jours de fonctionnement a minima**.

La variation prévisionnelle ne laisse apparaître aucun signe de rupture en cours d'exercice, permettant à l'établissement d'assumer l'ensemble de ses obligations.

Les tableaux 8 et 9 (dépenses fléchées et opérations pluriannuelles) retracent les opérations fléchées et les opérations pluriannuelles. Il est à noter que toutes les opérations financées par le dispositif France relance ont été finalisées au 31 décembre 2023.

Les restes à payer au 31 décembre 2024 sont évalués à 335 570 €, en nette diminution par rapport au prévisionnel du 31 décembre 2023 (Cf. Tableau complémentaire du budget).

6. Les grands ratios en comptabilité générale

La situation patrimoniale reprise au Tableau 6 est la suivante :

Les réalisations globales en produits pour l'exercice 2024 sont estimées à 4 634 934 €, soit +677 934,34€ par rapport au budget initial de 2024. Cette augmentation correspond à la contribution additionnelle versée par l'OFB relative à la réévaluation du plafond d'emploi.

Les réalisations globales en charges pour l'exercice 2024 s'élèvent à 6 231 713 €, soit +992 188€ par rapport au budget initial 2024.

- **Charges de personnel : 2 983 000 €** dont 285 000 € de charges de pensions civiles
Les charges augmentent inévitablement avec les 10 ETP/ETPT supplémentaires prévus sous plafond.
- **Charges de fonctionnement : 2 777 347 €** dont une estimation de 565 000 € de dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que 190 000 € de taxes sur les salaires.
Les investissements étant plus nombreux eu BR1 2024 qu'au budget initial, les dotations aux amortissements sont impactées à la hausse.
- **Charges d'intervention : 471 366 €**

Compte tenu des réalisations en produits et en charges, il serait constaté pour 2024 un **résultat déficitaire d'un montant de 1 596 779 €**

Capacité d'autofinancement

En fin d'exercice, au vu du résultat et des opérations d'ordre escomptés, on constate une insuffisance d'autofinancement pour l'établissement à hauteur de **- 1 031 779 €**

Les réalisations globales en ressources pour l'exercice 2024 s'élèvent à **657 770 € au BR1 2024** comme au BI 2024 avec des financements inchangés :



- **Financement de l'actif par l'Etat : 607 770 €**
 - Subvention d'investissement ministériel : 150 500 €
 - FOND VERT - Développement du tourisme équestre au PNFor : 191 370 €
 - FOND VERT - Equipement des portes de cœur (Chalmessin) : 61 760 €
 - FOND VERT - Equipement des portes de cœur (Arc, Auberive et Chatillon) : 154 140€
 - FOND VERT - Acquisition de véhicules pour surveillance : 50 000 €

- **Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat : + 50 000 €**
 - CEREMA - Appel à projet Sentier de Nature - GR Pays : 50 000 €

Viendront s'ajouter les crédits ministériels d'investissement formalisés lors du BR2 2024.

Compte tenu des réalisations en ressources et en emplois, il serait constaté pour l'exercice 2024 une **diminution du fonds de roulement de 1 494 038 €**

Fonds de roulement

Le fonds de roulement brut de l'établissement constaté au 31 décembre 2024 serait de **622 550 €** et correspond à 40 jours de fonctionnement.

CAF : - 1 031 779 €		
	Investissement : 1 120 029 €	Financement de l'actif par l'état : 607 770 € <ul style="list-style-type: none"> - <i>Fonds Vert</i> - <i>Subvention d'investissement ministériel</i>
Fonds de roulement au 31/12/2023 : 2 116 588 €	Remboursement des dettes financières : 0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat : 50 000 € <ul style="list-style-type: none"> - <i>Cerema</i>
Fonds de roulement au 31/12/2024 : 622 550 €		Autres ressources : 0 Augmentation des dettes financières : 0

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2024 est négatif et s'élèverait à **- 169 269 €** comme annoncé lors du budget initial 2024.

Dressé le 8 janvier 2024
Le Directeur du Parc national de forêts

Philippe Puydarrieux

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	42,5	9,98	52,48
Rappel du plafond d'emplois prénotifié/notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :	42,5		

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	42,5	2 849 981	9,98	323 019	52,48	3 173 000
1 - TITULAIRES	17,4	1 357 634	0	0	17,4	1 357 634
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion déconcentrés dans l'organisme)	17,4	1 357 634			17,4	1 357 634
* Titulaires organisme					0	0
2 – CONTRACTUELS	25,1	1 330 800	5,92	269 400	31,02	1 600 200
* Contractuels de droit public	21,4	1 192 901	0	0	21,4	1 192 901
Contractuels quasi-statut :	21,4	1 192 901	0	0	21,4	1 192 901
δCDI	3,8	254 054			3,8	254 054
δCDD	17,6	938 847			17,6	938 847
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)					0	0
Autres contractuels de droit public	3,7	137 899	5,92	269 400	9,62	407 299
δCDI					0	0
δCDD	3,7	137 899	5,92	269 400	9,62	407 299
3 a) - CONTRATS AIDES					0	0
3 b) – APPRENTIS			4,06	53 619	4,06	53 619
3 c) - VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE (VSC)					0	0
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		161 547		0		161 547
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		26 505				26 505
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		83 437				83 437
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, impôts et taxes associés)		14 065				14 065
Ligne d'ajustement		37 540				37 540

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants								Montants				
	AE				CP				Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024	
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024					
Personnel	2 242 000,00	2 503 500,00	669 500,00	3 173 000,00	2 242 000,00	2 503 500,00	669 500,00	3 173 000,00	3 533 977,00	3 516 477,00	677 934,34	4 194 411,34	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	215 000,00	224 725,00	60 275,00	285 000,00	215 000,00	224 725,00	60 275,00	285 000,00	3 479 397,00	3 479 397,00	677 934,34	4 157 331,34	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)
									0,00	0,00	0,00	0,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	1 238 252,00	1 453 534,00	111 706,00	1 565 240,00	1 204 925,00	1 732 588,00	289 759,00	2 022 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Fiscalité affectée
									0,00	0,00	0,00	0,00	Autres financements publics
Intervention	415 678,00	506 500,00	0,00	506 500,00	337 526,00	503 437,00	-32 071,00	471 366,00	54 580,00	37 080,00	0,00	37 080,00	Recettes propres
Investissement	295 232,00	820 785,00	93 165,00	913 950,00	1 218 826,00	926 058,00	193 971,00	1 120 029,00	1 485 401,00	1 098 293,00	0,00	1 098 293,00	Recettes fléchées*
										607 770,00	0,00	607 770,00	Subvention pour charges d'investissement fléchée
									1 106 049,00	25 000,00	0,00	25 000,00	Financements de l'Etat fléchés
									271 352,00	381 523,00	0,00	381 523,00	Autres financements publics fléchés
									108 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	4 191 162,00	5 284 319,00	874 371,00	6 158 690,00	#####	5 665 583,00	#####	#####	5 019 378,00	4 614 770,00	677 934,34	5 292 704,34	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					16 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

BR1 2024 - Tableau complémentaire au tableau des autorisations budgétaires (n°2)

	Niveau prévisionnel des restes à payer au 31/12/2023 (1)	Annulation d'AE (retrait d'AE) antérieures à 2023 à solder (2)	Niveau prévisionnel des restes à payer au 31/12/2023 après annulation d'AE (3) = (1) - (2)	AE 2024 (4)	CP 2024 sur AE antérieures à 2024 (5)	CP 2024 sur AE 2024 (6)	Total CP 2024 (7) = (5) + (6)	Niveau prévisionnel des restes à payer au 31/12/2024 (8) = (3) + (4) - (7)
Fonctionnement hors personnel	567 667	0	567 667	1 565 240	457 607	1 564 740	2 022 347	110 560
Intervention	239 917	0	239 917	506 500	217 929	253 437	471 366	275 051
Investissement	156 038	0	156 038	913 950	206 079	913 950	1 120 029	-50 041
Total	963 622	0	963 622	2 985 690	881 615	2 732 127	3 613 742	335 570

A minima remplir les colonnes en jaune.

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
1 Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine du territoire	274 368	274 368	285 369	351 630	2 000	2 000	10 165	10 165	571 902	638 163
1-1 Acquisition de connaissances	183 018	183 018	261 269	327 530	2 000	2 000	10 165	10 165	456 452	522 713
1-2 Administration et diffusion des connaissances	86 786	86 786	23 100	23 100					109 886	109 886
1-3 Contribution à des programmes de recherche	4 564	4 564	1 000	1 000					5 564	5 564
2 Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel	492 330	492 330	24 600	53 081	46 000	44 054	123 500	125 500	686 430	714 965
2-1 Surveillance du territoire et des usages	290 907	290 907	4 000	4 656	45 000	43 054	123 500	123 500	418 407	419 063
2-2 Activités de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux	199 283	199 283	20 600	48 425				2 000	264 883	292 762
2-3 Activités de gestion et de restauration de patrimoines culturel et paysager	2 140	2 140			1 000	1 000			3 140	3 140
3 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	659 245	659 245	377 042	518 613	180 000	192 000	271 100	420 572	1 487 387	1 790 430
3-1 Agriculture	163 038	163 038	76 950	96 674					239 988	259 712
3-2 Sylviculture	187 380	187 380	40 500	40 500	41 000	41 000			268 880	268 880
3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, loisirs et accès à la nature	106 000	106 000	182 642	270 049			271 100	420 572	559 742	796 621
3-4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir	85 907	85 907	19 988	19 988	109 000	109 000			213 907	214 895
3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement cadre de vie et urbanisme	7 232	7 232	500	500	25 000	25 000			32 732	32 732
3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux	83 483	83 483	45 450	50 412	5 000	17 000			133 933	150 895
3-7 Pêche professionnelle en milieu marin									-	7 007
3-8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	4 142	4 142							4 142	37 625
3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changements climatiques	19 480	19 480	1 000	7 007					20 480	513 233
3-10 Autres actions de développement durable (déchets, APA, santé...)	2 583	2 583	11 000	33 483					13 583	38 405
4 Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	291 841	291 841	439 300	493 753	28 500	42 000	312 685	320 356	1 072 326	1 147 950
4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	30 558	30 558	25 000	35 822					55 558	66 380
4-2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics	88 826	88 826	54 000	54 980	20 000	23 500	5 000	5 000	167 826	172 306
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	98 950	98 950	45 300	50 209	8 500	18 500	297 685	306 356	450 436	473 015
4-4 Outils de communication de l'EPFN	73 507	73 507	315 000	352 742			10 000	10 000	398 507	436 249
5 Piloter la politique du Parc national	100 247	100 247	24 600	25 888	-	-	-	-	124 847	126 135
5-1 Animation et évaluation de la charte	88 502	88 502	9 100	10 388					97 602	98 890
5-2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	4 682	4 682	14 500	14 500					19 182	19 182
5-3 Contribution aux politiques européennes et internationales	7 063	7 063	1 000	1 000					8 063	8 063
6 Gérer l'établissement public	1 354 969	1 354 969	414 329	579 382	250 000	191 312	196 500	243 436	2 215 798	2 369 099
6-1 Management général	625 246	625 246	27 565	32 541					652 811	657 787
6-2 Gestion financière	70 247	70 247			250 000	191 312			320 247	261 559
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	319 045	319 045	196 404	252 511			71 500	88 037	586 949	659 593
6-4 Gestion des ressources humaines	302 935	302 935	84 500	97 124					387 435	400 059
6-5 Immobilier / logistique	37 496	37 496	105 860	197 206			125 000	155 399	268 356	390 101
TOTAL	3 173 000	3 173 000	1 565 240	2 022 347	506 500	471 366	913 950	1 120 029	6 158 690	6 786 742

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B -

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Il est demandé de n'inscrire qu'un seul chiffre par ligne correspondant à une même recette par origine. Cela permet d'éviter qu'une même origine s'impute sur deux colonnes de recettes, ce qui rend la lecture du tableau plus complexe.

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées					Recettes fléchées					Total (C)
	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
ETAT - Contribution OFB	4 157 331,34										4 157 331,34
ETAT - Crédit sur P113 pour investissement						150 500,00					150 500,00
FOND VERT - Développement du tourisme équestre au PNFor						191 370,00					191 370,00
FOND VERT - Développement du tourisme équestre au PNFor							25 000,00				25 000,00
FOND VERT - Equipement des portes de cœur (Arc, Auberville et Chatillon)						154 140,00					154 140,00
FOND VERT - Equipement des portes de cœur (Chalmassin)						61 760,00					61 760,00
FOND VERT - Acquisition de véhicules pour surveillance						50 000,00					50 000,00
DRAAF - AMI MASA - Concertation territoriale (acompte 30% de 136 077 €)								40 823,10			40 823,10
FEDER BFC - Espèces à enjeu								46 000,00			46 000,00
FEDER BFC - Forêts et changement climatique								57 400,00			57 400,00
FEDER BFC - Typologie Prairie								80 200,00			80 200,00
OFB - Appel à projet ABC 2022								13 800,00			13 800,00
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - SEQUANA - Inventaire milieux humides								6 400,00			6 400,00
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Diagnostic marais tuffeux								36 000,00			36 000,00
CEREMA - Appel à projet Sentier de Nature - GR Pays								50 000,00			50 000,00
GMF - Solde sur opération Maitie pédagogique sur le PNFor (Conv OFB2023-403) (70% de 10 k€)								7 000,00			7 000,00
GMF - Solde sur DAS 2022-032 (70% 10 k€) - Aménagement Val d'Esnois								7 000,00			7 000,00
Région GE - Programme Life Biodiv'Est								36 900,00			36 900,00
REGULATION - Recettes perçues dans le cadre de la DSP Régulation									84 000,00		84 000,00
BOUTIQUE - Recettes générées par la boutique					10 000,00						10 000,00
NUITS DES FORETS - Versement de l'association pour l'évènement du même nom					2 000,00						2 000,00
ESPRIT PARC NATIONAL - Redevances de la marque Esprit Parc national					3 900,00						3 900,00
LOYERS - Hébergement des Services civiques					2 500,00						2 500,00
EEDD - Prestations payantes					8 180,00						8 180,00
REMBOURSEMENT - Remboursement divers reçus par le PNFor (JUSS, ...)					10 500,00						10 500,00
TOTAL	4 157 331,34	0,00	0,00	0,00	37 080,00	607 770,00	25 000,00	381 523,10	84 000,00	0,00	5 292 704,44

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C 1 494 037,56

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66
<i>dont Budget Principal</i>			<i>0,00</i>	
<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles,</i>			<i>0,00</i>	
Remboursements d'emprunts (capital) (b1) ;			0,00	
Nouveaux prêts (capital) (b1) ;			0,00	
Dépôts et cautionnements (b1)			0,00	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			0,00	0,00
Autres décaissements non budgétaires (e1)			0,00	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	0,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	16 101,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>104 892,50</i>		0,00	<i>0,00</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d,</i>			0,00	<i>0,00</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	16 101,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66

FINANCEMENTS				
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Solde budgétaire (excédent) (D1)*	16 101,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont Budget Principal</i>			<i>0,00</i>	
<i>dont Budget annexe (CBN Porquerolles,</i>			<i>0,00</i>	
Nouveaux emprunts (capital) (b2) ;			0,00	
Remboursements de prêts (capital) (b2) ;			0,00	
Dépôts et cautionnements (b2)			0,00	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**			0,00	0,00
Autres encaissements non budgétaires (e2)			0,00	
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)	16 101,00	0,00	0,00	0,00
PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)	0,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>		<i>390 054,90</i>	139 216,00	<i>529 270,90</i>
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>		<i>571 966,50</i>	392 800,26	<i>964 766,70</i>
TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)	16 101,00	1 050 813,00	443 224,66	1 494 037,66

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération 3	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			-	-

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financ

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique. **Les montants relatifs à la TVA doivent obligatoirement apparaître**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

mppte de résultat prévisionnel/exécuté *

CHARGES	Montants				PRODUITS	Montants			
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024		Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Personnel	2 102 954	2 364 454	618 546,00	2 983 000	Subventions de l'Etat	3 592 494	3 504 397	677 934,00	4 182 331
<i>dont charges de pensions civiles**</i>	215 000	224 725	60 275,00	285 000	<i>Dont contribution versée par l'OFB</i>	3 479 397	3 479 397	677 934,34	4 157 331
					Fiscalité affectée			0,00	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	1 843 971	2 371 634	405 713,00	2 777 347	Autres subventions	128 200	331 523	0,00	331 523
Intervention (le cas échéant)	337 526	503 437	-32 071,00	471 366	Autres produits	135 580	121 080	0,00	121 080
TOTAL DES CHARGES (1)	4 284 451	5 239 525	992 188,00	6 231 713	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 856 274	3 957 000	677 934,00	4 634 934
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0,00	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	428 177	1 282 525	314 254,00	1 596 779
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 284 451	5 239 525	992 188,00	6 231 713	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 284 451	5 239 525	992 188,00	6 231 713

* Le compte de résultat prévisionnel est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). Le compte de résultat exécuté est présenté pour le compte financier.

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants			
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-428 177	-1 282 525	-314 254,00	-1 596 779
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500 000	500 000	65 000,00	565 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	
- produits de cession d'éléments d'actifs			0,00	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			0,00	
CAF ou IAF	71 823	-782 525	-249 254,00	-1 031 779

Etat prévisionnel/exécuté* de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants				RESSOURCES	Montants			
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024		Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Insuffisance d'autofinancement	0	782 525	249 254,00	1 031 779	Capacité d'autofinancement	71 823	0	0,00	0
Investissements	1 218 826	926 058	193 971,00	1 120 029	Financement de l'actif par l'État	993 495	607 770	0,00	607 770
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	170 152	50 000	0,00	50 000
					Autres ressources	0		0,00	
Remboursement des dettes financières			0,00		Augmentation des dettes financières			0,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 218 826	1 708 583	443 225,00	2 151 808	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 235 470	657 770	0,00	657 770
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	16 644	0	0,00	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	1 050 813	443 225,00	1 494 038

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). L'état exécuté d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le compte financier.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉL

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants			
	Dernier BR 2023	BI 2024	Variation BI 2024 / BR1 2024	BR1 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	16 644	-1 050 813	-443 225,00	-1 494 038
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	543	0	-0,34	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	16 101	-1 050 813		-1 494 038
<i>Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*</i>	<i>104 893</i>	<i>-390 055</i>	<i>-139 216,00</i>	<i>-529 271</i>
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 116 588	1 065 775	-443 225,00	622 550
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-119 269	-169 269	0,00	-169 269
Niveau final de la TRESORERIE	2 285 857	1 235 044	-443 225,00	791 819

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	2 285 857,30	1 935 433,71	2 279 440,72	3 028 386,80	2 786 568,58	3 170 853,05	2 572 792,02	2 042 667,62	2 073 057,46	1 653 857,14	1 466 828,52	1 273 714,57	26 569 457,48
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	250,00	823 401,60	1 151 830,78	250,00	832 401,61	3 250,00	11 180,00	827 151,61	1 250,00	540 195,74	2 000,00	1 250,00	4 194 411,34
Subvention pour charges d'investissement													0,00
Autre financement de l'Etat (contribution OFB)	0,00	823 151,60	1 151 580,78	0,00	823 151,61	0,00	0,00	823 151,61	0,00	536 295,74	0,00	0,00	4 157 331,34
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres	250,00	250,00	250,00	250,00	9 250,00	3 250,00	11 180,00	4 000,00	1 250,00	3 900,00	2 000,00	1 250,00	37 080,00
Recettes budgétaires fléchées (dont plan de relance)	0,00	6 400,00	46 000,00	186 050,00	0,00	40 823,00	91 800,00	14 000,00	88 800,00	25 000,00	500 620,00	98 800,00	1 098 293,00
Subvention pour charges d'investissement fléchée				150 050,00					50 000,00		407 720,00		607 770,00
Financements de l'État fléchés									25 000,00				25 000,00
Autres financements publics fléchés		6 400,00	46 000,00	36 000,00		40 823,00	91 800,00	14 000,00	13 800,00	25 000,00	36 900,00	70 800,00	381 523,00
Recettes propres fléchées											56 000,00	28 000,00	84 000,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital													0,00
Prêts : encaissement en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													0,00
Opérations gérées en comptes de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- TVA encaissée													0,00
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0,00
- Autres opérations au nom et pour le compte de tiers													0,00
A. TOTAL	250,00	829 801,60	1 197 830,78	186 300,00	832 401,61	44 073,00	102 980,00	841 151,61	90 050,00	565 195,74	502 620,00	100 050,00	5 292 704,34
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	334 696,85	413 167,52	363 701,26	382 820,08	426 231,37	473 436,87	458 583,91	497 196,27	411 565,48	487 612,97	447 347,07	462 818,36	5 159 178,00
Personnel	232 664,69	230 866,23	243 557,50	234 692,75	230 866,23	281 886,39	274 233,37	284 437,40	233 417,24	230 866,23	241 070,27	242 141,69	2 960 700,00
Fonctionnement	102 032,16	164 189,68	102 032,16	125 487,83	181 781,43	137 215,66	125 487,83	102 032,16	155 508,74	175 917,51	170 053,60	193 509,26	1 735 248,00
Intervention	0,00	18 111,60	18 111,60	22 639,51	13 583,70	54 334,81	58 862,71	58 862,71	22 639,51	5 829,22	36 223,21	27 167,41	336 366,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 864,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	126 864,00
Dépenses liées à des recettes fléchées (dont plan de relance)	15 976,74	72 627,07	85 183,44	45 298,14	21 885,77	168 697,17	174 520,49	313 565,50	97 684,83	264 611,40	248 386,88	119 126,57	1 627 564,00
Personnel	11 400,00	11 400,00	15 950,00	15 950,00	15 950,00	15 950,00	20 950,00	20 950,00	20 950,00	20 950,00	20 950,00	20 950,00	212 300,00
Fonctionnement	4 576,74	49 905,06	51 980,85	16 408,70	2 700,91	45 272,34	16 088,88	9 379,66	11 348,24	28 370,59	28 370,59	22 696,47	287 099,00
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 909,09	0,00	0,00	7 159,09	0,00	41 931,82	0,00	135 000,00
Investissement	0,00	11 322,02	17 252,59	12 939,45	3 234,86	21 565,74	137 481,61	283 235,84	58 227,51	215 290,81	157 134,47	75 480,10	993 165,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital													0,00
Prêts : décaissements en capital												0,00	0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Autres décaissements d'opérations non budgétaires													0,00
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TVA décaissée													0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													0,00
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers													0,00
B. TOTAL	350 673,59	485 794,59	448 884,70	428 118,22	448 117,14	642 134,04	633 104,40	810 761,77	509 250,31	752 224,36	695 733,95	581 944,93	6 786 742,00
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-350 423,59	344 007,01	748 946,08	-241 818,22	384 284,47	-598 061,04	-530 124,40	30 389,84	-419 200,31	-187 028,62	-193 113,95	-481 894,93	-1 494 037,66
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 935 433,71	2 279 440,72	3 028 386,80	2 786 568,58	3 170 853,05	2 572 792,02	2 042 667,62	2 073 057,46	1 653 857,14	1 466 828,52	1 273 714,57	791 819,64	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

	Antérieures à 2024 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		672 148 €	142 877 €	327 133 €	352 253 €	
Recettes fléchées (b)	714 221 €	1 098 293 €	582 776 €	213 400 €	0 €	2 608 690 €
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée		607 770 €				607 770 €
Financements de l'État fléchés	468 032 €	25 000 €				493 032 €
Autres financements publics fléchés	149 394 €	381 523 €	582 776 €	213 400 €		1 327 093 €
Recettes propres fléchées	96 795 €	84 000 €				180 795 €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	42 073 €	1 627 564 €	398 520 €	188 280 €	0 €	2 256 437 €
Personnel						
AE=CP		212 300 €	136 800 €	114 000 €		463 100 €
Fonctionnement						
AE		222 550 €	120 600 €	33 400 €		376 550 €
CP	14 228 €	287 099 €	61 720 €	74 280 €		437 327 €
Intervention						
AE		125 000 €				125 000 €
CP	8 117 €	135 000 €				143 117 €
Investissement						
AE		815 785 €	200 000 €			1 015 785 €
CP	19 728 €	993 165 €	200 000 €			1 212 893 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	672 148 €	-529 271 €	184 256 €	25 120 €	0 €	352 253 €

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)						0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	672 148	142 877	327 133	352 253	352 253	352 253

Fonds FEDER - Région BFC	Réalisation d'une typologie fonctionnelle des prairies Réalisation d'un plan d'adaptation des forêts au changement climatique Etudes des espèces à enjeux du Parc national de forêts
BOP 113	Mobilier pour les boutiques du Parc national Matériel pour l'étude de l'avifaune Equipement informatique Equipement de la porte de cœur de Chalmessin Remise en état de la tuffière de Rouvres Réalisation de l'interprétation de la maison de Sainte Ruffine Lancement d'une étude de préfiguration pour la réhabilitation de la Maison de l'eau Dotation en matériel technique Dotation en mobilier pour les locaux Achat de matériel radio pour la Réserve intégrale Achat de véhicules pour les gardes moniteurs Equipement en signalétique pour les maisons du Parc Equipement en téléphonie Travaux de rénovation énergétique
Appel à projet Sentier du CEREMA	Réalisation d'un GR de Pays
Mécénat GMF	Malette pédagogique Cartels pour la Belle Balade Aménagements au Vals d'Esnois
Financement LIFE - Région Grand Est	Installation d'ilots de sénescence
Appel à projet MASA - Concertation Forêt Bois	Projet de concertation territoriale autour de la filière bois
Fond Vert	Projet de boucle équestre Etude du damier du frêne Aménagement des portes de cœur du Parc national Acquisition de véhicules

TABLEAU 8
Opérations liées à la mise en œuvre du Plan de relance (toutes mesures)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Il est demandé de distinguer les principales opérations fléchées en dépenses dans le tableau ci-dessous ou en commentaires dans la note de l'ordonnateur.

Il est précisé que ce tableau 8bis doit permettre de distinguer les opérations fléchées du plan de relance (biodiversité, immobilier de l'Etat, Avenir Montagne), mais que ces opérations doivent également figurer dans le tableau 8 (onglet précédent).

	Antérieures à 2024 non dénouées (restes à payer sur opérations fléchées)	Prévision 2024	Prévision 2025	Prévision 2026	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		0	0	0	
Recettes fléchées (b)	0	0	0	0	0
Financements de l'État fléchés					0
Autres financements publics fléchés					0
Recettes propres fléchées					0
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	0	0	0	0	0
Personnel					
AE=CP					0
Fonctionnement					
AE					-
CP					-
Intervention					-
AE					-
CP					-
Investissement					-
AE					-
CP					-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0	0	0	0	0

Solde budgétaire N repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de c/

Autofinancement des opérations fléchées (d)					0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	0	0	0	0	0

Comme initialement prévu, l'ensemble des dépenses liées aux projets financés par le dispositif France relance ont été effectués au 31/12/2024.

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

NB : Indiquer les opérations correspondant au plan de relance en identifiant par un code couleur celles qui relèvent de la mesure biodiversité des autres mesures du plan de relance (AAP bâti de l'Etat, Avenir Montagne).
Les opérations plan de relance cofinancées sont à présenter individuellement.

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2024										Prévision 2025 et suivantes						Total AE	Total CP			
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à 2024 (2)	AE consommées les années antérieures à 2024 (3)	AE ouvertes en 2024 au titre des décalages d'exécution* (4)	AE nouvelles ouvertes en 2024 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2024 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à 2024 (7)	CP consommés les années antérieures à 2024 (8)	CP ouverts en 2024 au titre des décalages d'exécution* (9)	CP nouveaux ouverts en 2024 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2024 (11) = (9) + (10)	AE prévues en 2025 (12)	CP prévus en 2025 (13)	AE prévues en 2026 (14)	CP prévus en 2026 (15)	AE prévues > 2026 (16)	CP prévus > 2026 (17)					
																					(3) + (6) + (12) + (14) + (16)	(8) + (11) + (13) + (15) + (17)	
[ABC_2022] Atlas de la Biodiversité Communal (Colmier le Haut et Vals des Tilles)	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	61 964,00	56 296,00	56 296,00	0,00	2 000,00	2 000,00	19 588,00	19 586,00	0,00	38 440,00	38 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 296,00	58 026,00
Total Op.1		61 964,00	56 296,00	56 296,00	0,00	2 000,00	2 000,00	19 588,00	19 586,00	0,00	38 440,00	38 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 296,00	58 026,00
[CONCERT_FORETSBOIS] Concertation territoriale autour de la forêt et du bois	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	41 800,00 40 000,00				45 500,00 40 000,00	45 500,00 40 000,00				45 500,00 40 000,00	45 500,00 40 000,00										40 000,00	40 000,00
Total Op.2		81 800,00	0,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00	0,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00
[EQUESTRE_TOUR] Mise en place des Boucles du Coeur du Parc National	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	51 379,00 482 820,00	6 379,00 311 720,00	6 379,00 311 720,00	0,00	40 000,00 171 100,00	40 000,00 171 100,00	6 379,00 171 128,00	6 379,00 171 128,00	0,00	40 000,00 311 692,00	40 000,00 311 692,00									46 379,00	46 379,00	
Total Op.3		534 199,00	318 099,00	318 099,00	0,00	211 100,00	211 100,00	177 507,00	177 507,00	0,00	351 692,00	351 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 199,00	529 199,00
[ESP_ENJELUX] Espèces à enjeu	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	136 800,00 26 195,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 6 900,00	45 600,00 6 900,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 6 900,00	45 600,00 6 900,00		45 600,00	45 600,00	38 900,00	38 900,00				136 800,00	136 800,00	
Total Op.4		162 995,00	7 600,00	7 600,00	0,00	51 600,00	51 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00	51 600,00	51 600,00	0,00	47 100,00	47 100,00	51 500,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 800,00	167 800,00
[FORETS_CC] Forêts et changement climatique	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	136 800,00 17 400,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 17 400,00	45 600,00 17 400,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 17 400,00	45 600,00 17 400,00		45 600,00	45 600,00	38 900,00	38 900,00		15 000,00		136 800,00	136 800,00	
Total Op.5		154 200,00	7 600,00	7 600,00	0,00	63 000,00	63 000,00	7 600,00	7 600,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00	45 600,00	45 600,00	38 900,00	38 900,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	164 200,00	164 200,00
[GR_PNF] Création du GR de Pays	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	87 047,00 300 000,00	42 847,00	42 847,00	0,00	44 200,00 100 000,00	44 200,00 100 000,00	17 646,56	17 646,56	0,00	69 400,00 100 000,00	69 400,00 100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00				87 047,00	87 046,56	
Total Op.6		387 047,00	42 847,00	42 847,00	0,00	144 200,00	144 200,00	17 646,56	17 646,56	0,00	169 400,00	169 400,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 046,56	387 046,56
[NFRA_ARCAUBCHAT] [NFRA_PORTECHAL] Interprétation et aménagement des portes de coeur Arc-Chatillon-Auberive et de Chalmassin	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	45 436,00 278 706,00	45 436,00	45 436,00	0,00	162 600,00 162 600,00	162 600,00 162 600,00	40 527,00	40 527,00	0,00	2 909,00 164 520,00	2 909,00 164 520,00			3 141,00						45 436,00	43 436,00	
Total Op.7		324 142,00	51 457,00	51 457,00	0,00	162 600,00	162 600,00	41 487,00	41 487,00	0,00	167 429,00	167 429,00	0,00	0,00	3 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 621,00	168 621,00
[TYPO_PRAIRIE] Typologie des prairies	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement	136 800,00 59 100,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 40 200,00	45 600,00 40 200,00	7 600,00	7 600,00	0,00	45 600,00 40 200,00	45 600,00 40 200,00		45 600,00	45 600,00	38 900,00	38 900,00		4 900,00		136 800,00	136 800,00	
Total Op.8		195 900,00	7 600,00	7 600,00	0,00	85 800,00	85 800,00	7 600,00	7 600,00	0,00	85 800,00	85 800,00	0,00	59 600,00	59 600,00	42 900,00	42 900,00	0,00	0,00	4 900,00	0,00	195 900,00	195 900,00
Ss total personnel		452 200,00	22 800,00	22 800,00	0,00	182 300,00	182 300,00	22 800,00	22 800,00	0,00	182 300,00	182 300,00	0,00	136 800,00	136 800,00	114 900,00	114 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 900,00	455 900,00
Ss total fonctionnement		389 521,00	160 850,00	160 850,00	0,00	189 800,00	189 800,00	84 140,56	84 135,56	0,00	254 345,00	254 345,00	0,00	15 500,00	15 500,00	16 400,00	16 400,00	0,00	0,00	33 400,00	0,00	374 650,00	374 650,00
Ss total intervention		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total investissement		1 061 526,00	317 741,00	317 741,00	0,00	433 700,00	433 700,00	172 088,00	172 088,00	0,00	578 212,00	578 212,00	0,00	200 000,00	203 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	951 441,00	951 441,00
TOTAL		1 992 247,00	491 499,00	491 499,00	0,00	805 800,00	805 800,00	279 626,56	279 626,56	0,00	1 012 861,00	1 012 861,00	0,00	352 300,00	355 441,00	132 400,00	147 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 781 999,00	1 784 728,56

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

Autofinancement des opérations pluriannuelles	-347 728,00
-----------------------------------------------	-------------

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2024		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à 2024 (19)	Encaissement prévus en 2024 (20)	Encaissements prévus en 2025 (21)	Encaissements prévus en 2026 (22)	Encaissements prévus > 2026 (23)
[ABC_2022] Atlas de la Biodiversité Communal (Colmier le Haut et Vals des Tilles)	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	50 000,00	36 200,00	13 800,00			
Total Op.1		50 000,00	36 200,00	13 800,00	0,00	0,00	0,00
[CONCERT_FORETSBOIS] Concertation territoriale autour de la forêt et du bois	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	194 970,00	58 893,00	40 823,00	95 254,00		
Total Op.2		194 970,00	58 893,00	40 823,00	95 254,00	0,00	0,00
[EQUESTRE_TOUR] Mise en place des Boucles du Coeur du Parc National	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	309 100,00	92 730,00	216 370,00			
Total Op.3		309 100,00	92 730,00	216 370,00	0,00	0,00	0,00
[ESP_ENJELUX] Espèces à enjeu	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	181 000,00		46 000,00	61 500,00	73 500,00	
Total Op.4		181 000,00	0,00	46 000,00	61 500,00	73 500,00	0,00
[FORETS_CC] Forêts et changement climatique	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	200 400,00		57 400,00	68 000,00	75 000,00	
Total Op.5		200 400,00	0,00	57 400,00	68 000,00	75 000,00	0,00
[GR_PNF] Création du GR de Pays	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	477 174,00	143 152,00	50 000,00	50 000,00	284 022,00	
Total Op.6		477 174,00	143 152,00	50 000,00	50 000,00	284 022,00	0,00
[NFRA_ARCAUBCHAT] [NFRA_PORTECHAL] Interprétation et aménagement des portes de coeur Arc-Chatillon-Auberive et de Chalmassin	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	333 428,00	117 528,00	154 140,00			
Total Op.7		333 428,00	117 528,00	154 140,00	0,00	0,00	0,00
[TYPO_PRAIRIE] Typologie des prairies	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	219 100,00		80 200,00	74 000,00	64 900,00	
Total Op.8		219 100,00	0,00	80 200,00	74 000,00	64 900,00	0,00
[AESN_SEQUANA] AgEau Seine Normandie via le CTEC Sequana - Inv. Milieux humides Chatillonais	Financement de l'Etat Autres financements publics** Autres financements***	32 000,00	25 600,00	6 400,00			
Total Op.9		32 000,00	25 600,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00
Ss total financement de l'Etat		837 488,00	269 151,00	370 510,00	0,00	0,00	0,00
Ss total autres financements publics		1 159 674,00	204 952,00	294 623,00	348 754,00	497 422,00	0,00
Ss total autres financements		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 997 172,00	474 103,00	665 133,00	<		

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

* Le cas échéant, s'il n'y a pas de BR de fin d'année, vous pouvez reprendre les données des prévisions d'exécution pour les lignes 1 à 4b) (cellules H8 à H14). Dans ce cas vous pouvez effacer le lien et copier-coller directement les éléments dans le tableau.

		BR1 2024		
Niveau x initiaux	1	Niveau initial de restes à payer AVANT retraits d'engagement (dernier BR 2023)*	963 622	
		Retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N (renvoi à la case de l'onglet complémentaire)	0	
		Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	963 622	
	2	Niveau initial du fonds de roulement (dernier BR 2023)*	2 116 588	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement (dernier BR 2023)*	-169 269	
	4	Niveau initial de la trésorerie (dernier BR 2023)*	2 285 857	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée(dernier BR 2023)*	240 049	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée (dernier BR 2023)*	2 045 808	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	6 158 690	
	6	Résultat patrimonial	-1 596 779	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-1 031 779	
	8	Variation du fonds de roulement	-1 494 038	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 0	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 0	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieur:	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieur:	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-1 494 038	
		12.a	Recettes budgétaires	5 292 704
	12.b	Crédits de paiement ouverts	6 786 742	
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	0		
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 494 038		
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-529 271	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-964 767	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	0		
16	Variation des restes à payer	-628 052		
Niveau x finaux	17	Niveau final de restes à payer	335 570	
	18	Niveau final du fonds de roulement	622 550	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-169 269	
	20	Niveau final de la trésorerie	791 819	
		20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	-289 222
		20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 081 041

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale